

Chalette

Magazine municipal / n°98 / Septembre 2018



Place **Commune**



Un bel été à Chalette
tout en images
> Pages 8 et 9

02 38 93 17 96



La saison culturelle
2018-2019
> Pages 12 et 13

L'actu de votre ville
au quotidien :
abonnez-vous à la page



@Chalette.sur.Loing



BELLE RENTRÉE À TOUS !

DOSSIER : le projet éducatif de
la Ville. Pages 3, 4, 5 et 6.



Le maire fait le tour des écoles à chaque rentrée pour s'assurer du bon déroulement de cette journée si particulière.

C'est la rentrée

Avec la rentrée scolaire, ce sont nos 1700 élèves chalettois que nous avons été heureux d'accueillir dans les meilleures conditions possibles ; la grande nouveauté est le retour de la semaine à 4 jours mais aussi le dédoublement des classes de CP (12 élèves par classe). Les travaux de réfection qui ont été annoncés ont été effectués pendant les vacances ; d'autres seront entrepris à la Toussaint.

La rentrée, c'est aussi la rentrée sociale et politique, et des annonces extrêmement rudes du Premier ministre dans le cadre de la préparation budgétaire de 2019 !

Une politique gouvernementale inacceptable socialement !

Les mesures récemment annoncées, telles que la limitation de l'augmentation à 0,3 % des pensions de retraite, des allocations familiales, de l'Aide personnalisée au logement (« désindexées » de l'inflation) et la suppression de 4 500 postes de fonctionnaires, mettent à mal la solidarité et la justice sociale, valeurs essentielles de la cohésion sociale, et fragilisent une fois de plus les plus faibles, les précaires et les plus démunis, et toujours aucune perspective pour la jeunesse.

Une politique gouvernementale économiquement inefficace !

Tous les indicateurs économiques sont dans le rouge et, malgré tout, le président Macron s'entête : le projet de loi de finances 2019 sera marqué par un rebond du déficit public, sur fond de ralentissement de croissance, augmentation du chômage, augmentation de l'inflation, baisse des salaires et donc du pouvoir d'achat.

Emmanuel Macron : le président des riches !

Et pourtant, c'est au nom de l'efficacité économique que le Président et son gouvernement défendent les mesures prises depuis 18 mois. Cette politique poursuit donc d'autres objectifs. En effet, le Président Macron et son gouvernement persistent dans leurs projets ravageurs. Les conséquences des réformes sur la vie des gens exacerbent le sentiment d'injustice et font grandir la colère. Nous assistons aujourd'hui à une politique visant à la destruction de notre modèle social, avec la casse des droits sociaux et du service public. Alors que 4,5 milliards d'euros sont accordés aux plus riches avec la suppression de l'Impôt sur la fortune (ISF) !

Rassemblons-nous le 9 octobre !

Il est temps de mener une politique d'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux, et de défense de notre modèle social. Ainsi, j'apporte mon total soutien à la journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle annoncée le 9 octobre prochain et j'invite tous les Chalettois.es au rassemblement et à m'accompagner dans cette mobilisation.

Franck Demaumont,
maire de Chalette-sur-Loing,
vice-président de l'AME

Sommaire

P2 - Édito

P3 à 6 - **Bilan de mandat**
École, une priorité municipale
Un projet éducatif pour la réussite de tous les enfants

P7 - **Actualités**
Rencontres d'octobre 2018
Canicule, la ville mobilisée

P8 et 9 - **Un bel été à Chalette**
L'été en images

P10 - **Vie scolaire**
Vanathy Lankeswaran remporte le « Big challenge »

P11 - **Journée internationale de la Paix**
21 et 22 septembre : expo, concert, pique-nique et marche pour la Paix

P12 et 13 - **Culture et loisirs**
Nouvelle saison culturelle
Comice agricole 2018

P14 - **Libre expression**

P15 - **Jumelages**
Niliifer et Ponte de Lima en visite à Chalette

P16 - **À l'affiche**

Erratum

Dans l'agenda scolaire, les noms d'Éric Pépin, conseiller municipal et vice-président de l'AME, et de Christine Lander, conseillère municipale, ont été oubliés dans la liste des membres du conseil municipal. Nous précisons qu'il s'agit d'une fâcheuse erreur et que, bien évidemment, ils demeurent élu.e.s. Quant à Pauline Gallina, elle a quitté le conseil municipal pour cause de mutation professionnelle.

Chalette Place Commune

Directeur de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, B. Taleb, P. Avezard
Graphiste : P. Weber
Impression :
Imprimerie Leloup - Villemandeur
Imprimé sur papier 100% recyclé



Bilan de mandat : poursuivons le débat

Avec ce numéro de septembre, le magazine municipal *Chalette Place Commune* ouvre un cycle de présentation du bilan de la Municipalité dans ses principaux domaines de compétence. Ce mois de rentrée scolaire nous invite à revenir sur l'engagement de Franck Demaumont et de son équipe pour les écoles et la réussite des élèves et ce, malgré la baisse continue des dotations de l'État. Cette orientation vient d'être confirmée par le vote des élus du projet éducatif de la Ville en juin dernier. Rencontre avec le maire.

L'école, une priorité municipale



F. Demaumont, maire de Chalette, et M.-M. Heugues, adjointe aux affaires scolaires, visitent un des chantiers de l'été, ici la cuisine centrale

CPC : D'une manière générale, quelle orientation politique porte la Ville en direction des écoles ?

Franck Demaumont : Parce que l'École est le socle d'une société, la colonne vertébrale qui honore les valeurs de la République sociale et laïque ⁽¹⁾, elle est pour moi au cœur de nos priorités municipales.

Ainsi, la Ville s'investit depuis des années, aux côtés de l'Éducation nationale, pour favoriser la réussite de tous les enfants de notre commune. Cet engagement se traduit notamment par des investissements dans les locaux scolaires existants ou de grands projets tel le programme, sur plusieurs années, de reconstruction des écoles. Après les écoles Pierre-Perret dans le quartier Kennedy-Château-Blanc et Camille-Claudé dans le Bourg, la construction de la nouvelle école de Vésines est bien engagée.

Dans ce vaste programme de modernisation des locaux, nous portons une politique très ambitieuse, avec les équipes éducatives, afin de permettre aux enfants de Chalette de mener, sur le temps scolaire et périscolaire, de nombreuses activités. Je tiens à souligner que malgré les questions qui agitent souvent l'École sur le plan national, nous concentrons nos efforts pour donner à chacun les chances de s'inscrire dans un solide parcours de réussite par le financement de sorties scolaires ou de classes de découverte,

la fréquentation régulière des équipements publics culturels et sportifs comme la médiathèque, le Hangar, la Maison de la nature et de l'eau, la piscine...

CPC : Autre aspect de ce volontarisme politique : les activités périscolaires. Pourquoi ce soutien et cet engagement auprès des familles ?

FD : Il faut dire que depuis des années, nous inscrivons les actions des différents services de la Ville qui interviennent sur les temps périscolaires dans un projet éducatif partagé avec l'Éducation nationale, les familles et l'ensemble des partenaires (voir pages 4, 5 et 6).

Entre le temps passé en classe et celui passé en famille, l'organisation du temps libre constitue un enjeu essentiel pour enrichir la vie de l'enfant, stimuler son développement en lui offrant un champ d'expérimentation de ses connaissances et une expérience de la vie collective. Les activités proposées associent tous les enfants, sans distinction ni aucune forme de discrimination. L'accompagnement par des professionnels attentifs et qualifiés est indispensable pour permettre aux enfants de s'épanouir et de profiter des activités proposées.

CPC : Pour conclure ?

FD : Tout est donc mis en place pour ne laisser personne au bord du chemin et faire de l'École le sanctuaire républicain qui mène à l'épanouissement de chacun.

(1) La laïcité repose sur trois principes et valeurs : la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions. Elle garantit en ce sens le vivre-ensemble de tous. (Observatoire de la laïcité du gouvernement de la République)



La réception des enseignants : Franck Demaumont, maire de Chalette, Marie-Madeleine Heugues, adjointe aux affaires scolaires, et Nicolas Raisonniere, inspecteur de l'Éducation nationale, accueillent les équipes éducatives des écoles de la ville lors de la pré-rentrée.



On en parle

La Ville s'est dotée d'un projet éducatif pour la réussite de tous les enfants

Parce que la réussite éducative consiste à ce qu'un jeune adulte ait acquis les bases pour être autonome et acteur de sa vie dans sa ville, la Municipalité vient de confirmer son engagement en direction des familles durant l'enfance et l'adolescence pour que cette réussite éducative devienne l'affaire de tous. D'où l'adoption par le Conseil municipal du projet éducatif le 28 juin dernier. Décryptage.

Le contexte

Ville jeune, ouvrière et cosmopolite, autant de caractéristiques qui sont des forces pour notre commune. Près d'un quart de la population chalettoise a moins de 17 ans. Cette jeunesse baigne dans un environnement culturel riche, découlant des différentes vagues d'immigration qu'a connues Chalette. Elle est également majo-

ritairement issue des milieux populaires : deux tiers des élèves d'élémentaire et de collège ont des parents appartenant aux classes populaires.

Ces atouts pourraient constituer des points d'appui permettant aux jeunes Chalettois d'exploiter toutes leurs potentialités et de s'épanouir personnellement. Pourtant, les difficultés sont bien réelles. Les taux de réussite des élèves chalettois sont préoccupants. Par exemple, 17 % des écoliers scolarisés en CM2 ont déjà connu un redoublement et le niveau d'obtention du diplôme national du brevet est inférieur aux moyennes académique et nationale.

L'échec scolaire se prolonge, malheureusement, dans la vie active. Plus de 40 % des jeunes actifs chalettois sont au chômage. Pour ceux qui sont parvenus à trouver

Principales actions mises en œuvre dans le cadre du Contrat éducatif territorial :



« Attachée à la réussite de tous les enfants, je suis à l'écoute des acteurs de la réussite éducative, notamment dans les conseils d'école. »

Marie-Madeleine Heugues,
adjointe aux affaires scolaires

Des structures adaptées au public accueilli : crèche, accueils de loisirs, de jeunes, périscolaires répondant aux réglementations en matière de taux d'encadrement pour prendre en compte les besoins psychologiques et physiologiques des enfants.

Des actions quotidiennes périscolaires dans les groupes scolaires, le directeur d'école et le directeur périscolaire étant, en complémentarité, les garants de la journée de l'enfant.

Pour soutenir les enseignants en école maternelle, la Ville a fait le choix d'affecter un agent territorial spécialisé dans chaque classe.

Des actions quotidiennes en dehors de l'école : chaque soir, l'aide aux devoirs dans les accueils jeunes permet aux collégiens de trouver des adultes ressources.

un emploi, c'est souvent dans des conditions précaires : seule la moitié des jeunes en emploi a décroché un CDI.

L'action éducative municipale : un service public de proximité

La Municipalité s'efforce de prendre en compte ce contexte fait de forces et de faiblesses socio-économiques et éducatives. L'action municipale en direction de l'enfance et de la jeunesse comprend trois principaux objectifs : accompagner les enfants et les jeunes dans leur réussite éducative, les rendre acteurs de leur éducation et de leur parcours, les préparer à accéder pleinement à la citoyenneté. Elle se fonde sur le respect et l'application concrète et quotidienne des valeurs de la République et du principe de laïcité.

Ambitieux et réaliste, le projet éducatif de la commune se décline en une offre riche et diverse, faisant intervenir les différents services du pôle Réussite éducative (Service municipal de la jeunesse, Service des sports, Centres de loisirs, Service périscolaire, Service enfance-



famille, Point Information Jeunesse, Conseil municipal des enfants, Service scolaire) ainsi que la médiathèque, la Maison de la nature et de l'eau, la Petite enfance, la Restauration municipale ou encore le Hangar. Des dispositifs variés, des infrastructures nombreuses et un personnel engagé : tous les ingrédients sont réunis pour avoir un service public de proximité de qualité.

Renforcer les partenariats éducatifs

Cependant, la Municipalité, seule, dispose de peu de marges de manœuvre pour atteindre les objectifs fixés. Différents acteurs interviennent et contribuent, en plus de la Ville, à l'éducation de l'enfant et du jeune : au premier chef, l'Éducation nationale, mais également les parents, les associations, des partenaires institutionnels comme la CAF. Toutefois, la cohésion éducative entre ces différents acteurs n'est pas toujours au rendez-vous et ne permet donc pas d'assurer une cohérence entre les temps scolaire, périscolaire, extrascolaire, familial traversés par l'enfant ou le jeune.



Des activités physiques de pleine nature, pour une pratique sportive innovante pour toutes les écoles élémentaires : tir à l'arc, VTT, orientation, voile... seul dispositif de ce type dans le Loiret.

Des cycles de natation, mis en place par les maîtres-nageurs pour toutes les classes élémentaires, préparent l'ensemble des enfants à acquérir la compétence de la nage à la fin du cycle 3.

Des animations artistiques et sportives dans les collèges par le Service municipal de la jeunesse, sur le temps de pause méridienne, toute l'année scolaire.

Un soutien de la Ville aux écoles pour les activités complémentaires : cirque, jardinage, art, sport, échecs, classes de découverte...

Des actions de prévention/information dans les écoles, collèges et lycée mises en œuvre par le Point Information Jeunesse et le Service municipal de la jeunesse, mais aussi par la Prévention routière encadrée par la Police municipale.

Un Conseil municipal des enfants, organe d'expression citoyenne des enfants d'âge élémentaire qui a pour vocation de faire émerger des projets à visée collective.

La Ville s'est dotée d'un projet éducatif pour la réussite de tous les enfants (suite)

Des partenariats existent, bien sûr, notamment entre les équipes enseignantes et périscolaires, mais ils sont souvent à géométrie variable (selon les sites, la volonté des individus impliqués, l'état de leurs relations mutuelles...). Au final, on constate plutôt une juxtaposition de dispositifs mis en place par les différents acteurs plutôt qu'une logique éducative commune.

De plus, on peut déplorer que l'action des partenaires ne soit pas toujours à la hauteur des ambitions. Ainsi, malgré la bonne volonté et l'engagement des enseignants des écoles et collèges chalettois, l'Éducation nationale en tant qu'institution peine à fournir un cadre favorable au développement harmonieux des enfants et des jeunes. La majorité des écoles maternelles et élémentaires chalettoises, ainsi que le collège Paul-Éluard, sont classées en éducation prioritaire. Cela impliquerait d'avoir un encadrement enseignant expérimenté pouvant répondre au mieux aux difficultés des élèves. Or, ce sont souvent de jeunes professeurs qui sont en poste dans les établisse-

ments de notre commune avec une ancienneté moyenne dans le métier de seulement cinq ans.

Des luttes politiques à mener ensemble

La question de la réussite éducative s'inscrit par ailleurs dans un cadre politique plus global, où l'on doit se mobiliser pour conquérir l'application concrète de droits. Deux combats, déjà portés par les élus et les Chalettois, sont à poursuivre. Il s'agit, premièrement, du transport. L'état et le tracé actuels des transports en commun sont aujourd'hui un obstacle à la mobilité des jeunes, qu'il s'agisse du réseau de bus entre les communes de l'agglomération ou des moyens de relier le Montargois aux autres zones urbaines de la région (notamment l'absence d'une ligne ferroviaire vers Orléans). Deuxièmement, la quasi-absence d'une formation supérieure – autre que l'Institut de formation en soins infirmiers de Chalette – pénalise la jeunesse de notre territoire.



«Après la mise en place d'actions collectives, nous allons compléter notre projet éducatif au plus près des besoins individuels.»

Mamoudou Bassoum,
adjoint à l'enfance et à la jeunesse

Le Hangar, la salle municipale de spectacle, et sa programmation annuelle diversifiée pour le public enfant et jeune accueillent les classes. Par ailleurs, le Service jeunesse bénéficie de places pour que les jeunes s'y rendent régulièrement.

La médiathèque et la ludothèque situées dans le même lieu accueillent le public individuellement ou en groupe.

L'Orchestre à l'école est un dispositif qui permet une pratique musicale pendant trois ans pour un groupe classe dans une école de la ville.

Le Service enfance-famille est, chaque semaine et durant les vacances, à l'écoute des familles qui peuvent rencontrer des difficultés dans la fonction parentale.

Le Point Information Jeunesse, un maillon fort pour accompagner des jeunes en recherche dans leurs démarches pour le montage de projets.

Une bourse d'aide au projet peut être octroyée lorsque celui-ci est monté par un jeune qui a besoin d'un soutien.

Depuis plus de dix ans, **les bourses communales** ont vocation à soutenir des jeunes à revenus modestes qui sont au lycée ou poursuivent des études supérieures.

Des séjours courts à proximité, annexes aux accueils de loisirs, mis en place pour les enfants ou les jeunes, permettent de vivre une expérience collective mais aussi personnelle en dehors de son environnement habituel.

Les stages Bouge Ados du Service des sports pour les 11/14 ans s'appuient sur un axe sportif avec la découverte de la nature dans le cadre de l'Agenda 21 et de sports variés tels que l'équitation, l'escalade...

La Maison de la nature et de l'eau accueille tout au long de l'année des groupes classes ou accueils de loisirs et contribue elle aussi à l'éducation à l'environnement.

Actualités

Rencontres d'octobre 2018



Intervention de Yolande Vals, déléguée aux retraités et personnes âgées, lors de l'ouverture des Rencontres 2017

Comme chaque année, c'est à la Maison des arts, le mardi 2 octobre à 11 heures, que sera donné officiellement le coup d'envoi de l'édition 2018 des Rencontres d'octobre. Construites comme de coutume avec les associations partenaires, ces rencontres représentent, comme le souligne Yolande Vals, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, « un moment fort pour le Service municipal des retraités et personnes âgées (SEMURPA).

Elles sont en effet l'occasion de sensibiliser les Chalettois à l'apport que les retraités peuvent offrir dans tous les domaines : économique, social, culturel. Plus encore, elles mettent en lumière les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, et les réalisations ou projets municipaux et associatifs qui les concernent plus particulièrement.

À travers les diverses animations (voir programme disponible en mairie), l'objectif de la Municipalité est de rompre l'isolement de certain.e.s et de créer des liens entre les générations comme, par exemple, avec la randonnée intergénérationnelle organisée chaque année avec les enfants du centre de loisirs Aragon, laquelle est toujours très appréciée de part et d'autre.

Pendant un mois, les Chalettois sont donc invités à partager des moments de solidarité, de débat, de loisirs au travers d'activités telles que le théâtre, la danse, le cinéma, le « bien-être » et bien d'autres encore. Belles Rencontres d'octobre à tous !



Canicule, la Ville mobilisée



La salle climatisée du foyer-restaurant Jacques-Duclos

Même si cet été n'aura pas atteint les records de 2003, Chalette, comme beaucoup d'endroits en France, a subi des périodes caniculaires. Aussi dès les premières chaleurs la Municipalité a-t-elle activé son « plan canicule ». Les agents du SEMURPA ont pris quotidiennement des nouvelles des personnes inscrites sur leur registre et une salle climatisée au foyer Jacques-Duclos à Vésines a été mise à la disposition des personnes fragilisées par la chaleur (personnes âgées, bébés, femmes enceintes, etc.) pour tous les Chalettois qui en ressentaient le besoin avec, si nécessaire, un moyen de transport du domicile jusqu'au foyer. Cette salle a également été ouverte le week-end des 3 et 4 août et une

équipe d'élus est allée à la rencontre des personnes âgées les plus fragiles pour prendre de leurs nouvelles et leur rappeler les consignes. Fin juillet, le maire, Franck Demaumont, accompagné d'une de ses adjointes, a rendu visite aux résidents du foyer Jacques-Duclos pour s'assurer que ces derniers s'hydrataient bien et qu'ils prenaient toutes les dispositions nécessaires pour affronter la chaleur. Une communication a été réalisée grâce au site Internet, à la page Facebook de la Ville et aux panneaux lumineux ainsi que via la presse écrite et les radios afin que le maximum de personnes soient informées du dispositif.

Un bel été à CHALETTE

Des accueils de loisirs avec leurs différents séjours et activités créatives, du séjour à la mer pour les familles les plus modestes avec le concours du CCAS aux animations en pied d'immeubles du SMJ, ou des stages plus sportifs avec le Club Ados, les mini croisières en bateau et la baignade du lac, l'été aura été très présent dans la commune. Et pour sa deuxième édition, « Chalette (F)estival » qui s'est déroulé durant quatre semaines à la base de loisirs du lac aura permis aux 6000 visiteurs environ (plus du double de l'an dernier) de se retrouver dans un cadre festif, ludique et fraternel autour d'animations, de jeux, de découvertes culturelles et de repas partagés proposés par de nombreuses associations chalettoises.

Jeunes et plus anciens, grands-parents avec les petits-enfants, tout un public venant de tous les horizons de l'agglomération a ainsi profité de ce festival coordonné par les services de la Réussite éducative de la Ville. Pour Franck Demaumont, maire, et Mamoudou Bassoum, maire-adjoint à l'enfance et à la jeunesse, ce succès est le fruit d'une très belle coopération entre les services de la Ville et les associations. Il souligne tout l'engagement de la municipalité pour que le droit aux vacances ne soit pas que des mots mais bien une réalité, un temps d'évasion et de rencontres, et aussi un temps pour soi.

Compte rendu en images à partir du site de la Ville : www.ville-chalette.fr, sur sa page Facebook et sur le site de l'association « Radio avalanches de folies » avec laquelle la Ville a signé un partenariat : <https://adfolies.wixsite.com/adfolies>.



Chalette a fait son (F)estival à la base de loisirs





Sorties et activités dans les centres de loisirs



Le char de la Ville au Comice agricole le 26 août



Séjour aux Issambres avec le SEMURPA



Ouverture de Chalette (Festival) par Mamoudou Bassoum, maire-adjoint



Vie scolaire

Vanathy Lankeswaran, élève du collège Paul-Éluard, remporte le « Big challenge »⁽¹⁾

Vanathy est une jeune fille de 13 ans, élève de 4^{ème} au collège Paul-Éluard. Discrète, elle s'est pourtant retrouvée, à la veille des congés scolaires, sous le feu des projecteurs. En effet, cette brillante élève - 18 sur 20 de moyenne générale - vient de remporter le premier prix du « Big challenge » avec, à la clé, une tablette, un livre, un trophée, une médaille et un diplôme. Mais peut-être plus important encore, elle est devenue l'étoile de l'établissement : celle qui brille dans les yeux de ses professeurs, dans ceux de ses parents et de ses camarades de classe. Une belle démonstration en tout cas qui tend à prouver que lorsqu'on travaille, dans quelque collège que l'on soit, on peut réussir ! Nous avons rencontré Vanathy avec son père dans son établissement scolaire, là où avec ses camarades elle tente de construire les bases de son avenir.

Un premier prix brillamment remporté

Un premier prix qui pour Vanathy a une saveur particulière, comme un certain goût de revanche. En effet, après une première tentative l'an dernier qui l'avait hissée « seulement » au 45^{ème} rang au niveau national et à la première place au niveau départemental, elle a tenu à concourir de nouveau cette année pour relever le défi. Dix autres élèves du collège participaient au concours et sur 642 000 inscrits en France et 45 000 dans la catégorie « classe de 4^{ème} », Vanathy a obtenu le maximum de points, à savoir 350 sur 350. Autant dire le jackpot ! Et lorsqu'on lui demande si cette participation lui a demandé un travail supplémentaire, elle répond : « Pas vraiment, je me suis entraînée sur Internet », tout en précisant que le QCM⁽²⁾ proposé comportait un mélange de questions faciles et difficiles. En tout état de cause, ce résultat ravit cette jeune élève qui ne compte pas en rester là : « Forte de cette performance, je souhaite désormais passer l'examen de Cambridge, reconnu internationalement, qui se déroulera en novembre ou décembre prochain. D'ailleurs je me suis déjà inscrite et je compte profiter de mes vacances pour m'entraîner ». Un défi supplémentaire qui s'ajoute à son travail scolaire, lequel semble être pour Vanathy plus un plaisir qu'une contrainte, et à toutes les autres activités auxquelles elle s'adonne : le twirling, la lecture, le piano, sans oublier sa participation active aux ateliers théâtre et hip-hop du collège. Et son père de préciser avec un large sourire, exprimant ainsi toute sa fierté, que cette année Vanathy avait souhaité ajouter le latin aux matières obligatoires. Des journées et des soirées bien remplies, donc, pour cette jeune fille qui semble heureuse de passer d'une activité à l'autre...



Vanathy munie de sa médaille, de son certificat et de son trophée aux côtés de son père

La fierté de toute une famille, un avenir prometteur

Et lorsqu'on aborde son avenir, Vanathy ne tarde pas à réagir ; elle a déjà une idée bien arrêtée : « J'envisage de devenir ingénieure en architecture. J'aime le côté créatif et imaginatif du métier ». Une projection, peut-être influencée par la profession de sa mère, elle-même ingénieure mais en irrigation. En tout cas, c'est tout le malheur que nous lui souhaitons et tout semble bien parti pour que ce projet devienne réalité. Mais si ce premier prix ravit Vanathy et représente sans aucun doute le premier maillon d'un avenir prometteur, il rend également très fiers ses parents et sa sœur (actuellement en CM2 et qui semble suivre, selon les dires de Vanathy, les traces de son aînée). Cette distinction est due au travail de Vanathy, certes, mais son père tient à associer à ce succès l'équipe enseignante qui a entouré et aidé Vanathy et qui l'a conduite sur le chemin de la réussite. Il la remercie chaleureusement. À travers ce premier prix, c'est tout un collège et l'investissement de l'équipe éducative qui sont mis à l'honneur. Un grand bravo à toutes et à tous !

(1) Grand jeu concours d'anglais pour les élèves de collège.

(2) Questionnaire à choix multiples.

Journée internationale de la Paix

Vendredi 21 septembre :

expo et concert gratuits

Samedi 22 septembre :

pique-nique et marche pour la Paix

Comme chaque année, Chalette, ville multi couleurs et solidaire, célébrera la Journée internationale de la Paix. À cette occasion, elle propose aux Chalettois deux initiatives.

• **Vendredi 21 septembre à 18 heures**, vernissage de l'exposition « Culture de paix » réalisée par le Mouvement de la Paix » et à partir de 20 heures 30 concert gratuit au Hangar avec le groupe franco-malien « Imidiwen » qui est né en 2001 dans les campements touaregs de l'Adrar des Iforas, à l'extrémité nord du Mali. La passion commune de la musique et la curiosité partagée

de ses membres ont créé une passerelle entre les cultures française et tamasheq. La sonorité spécifique du groupe exprime cette rencontre improbable. La force de l'amitié, le partage des aventures africaines et européennes ont soudé ce collectif qui a résisté, toutes ces années, à l'éloignement géographique et aux entraves des dérèglements politiques. Face aux adversités qui embrasent le monde, leurs retrouvailles sont pour eux une nécessité. Elles les poussent à surmonter les difficultés d'un projet qui surpasse les individus qu'ils sont afin de vivre la richesse de la différence, de partager des valeurs humaines universelles et



de dire et redire à chacun : « *Tafouk nakaliet, on a tous le même soleil !* » Parce que le métissage est le terreau de l'avenir...

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

Après un pique-nique à la base de loisirs à partir de 12h 30, la Ville s'associe à l'action nationale du Mouvement de la Paix et organise une **marche pour la Paix** à 15 heures depuis le Théâtre de verdure du lac. **Ensemble, tous unis, marchons pour la Paix et l'amitié entre les peuples !**

agglomération Montargoise
Centres de Loisirs

Centre Médico Sportif de l'AME

Consultation gratuite assurée par un médecin du sport le lundi et le vendredi de 17h00 à 19h00
Sur prise de rendez-vous

Contact : 06 49 25 22 78

30 rue du Faubourg de la Chaussée, 45200 MONTARGIS
1er étage du centre commercial de la Chaussée

GRATUIT TOUTE LA JOURNÉE

FÊTE D'UN JOUR

BOULEVARD KENNEDY CHALETTE/MONTARGIS

SAM 29 SEPT 2018

Ferme Tiligolo
Fanfare

Vide-grenier
Village associatif
Animations
Restauration

02 38 07 30 71

Culture et loisirs

Nouvelle saison culturelle

La présentation de la nouvelle saison culturelle est, à l'instar de la rentrée scolaire, un des marronniers du mois de septembre. Et qui mieux placée que l'élue à la culture, Liliane Berthelier, pour nous la dévoiler ? Rencontre.

Chalette Place Commune - La nouvelle saison culturelle s'ouvre les 1^{er} et 2 septembre avec le Festival des arts de la rue, initié par les Croqueurs de pavés. Quelle sera la programmation pour le restant de l'année et sur quelle(s) base(s) a-t-elle été construite ?

Liliane Berthelier - La saison débute le 21 septembre, *Journée internationale pour la Paix*, avec un concert gratuit des artistes maliens et français d'**Imidiwen**. Ils nous offriront leur talentueuse maîtrise des musiques et des chants qui sauront nous prouver que « on a tous le même soleil ».

Nous clôturons en novembre les commémorations de la Grande guerre dans lesquelles la Ville s'est engagée depuis quatre ans. **Les Fous de Bassan** présenteront une flânerie poétique et musicale à partir de lettres et poèmes de Guillaume Apollinaire, écrits amoureux où s'exprime aussi l'horreur fascinée qu'exerça la guerre sur l'écrivain, mort avant ses quarante ans sans en voir la fin. Le groupe **Synapz**, gagnant du Label Trepmp 2017, nous offrira une musique du monde dans sa diversité.

Le **Théâtre du chêne noir** présentera *Migraaaants*, un théâtre de tableaux au sous-titre évocateur : « *On est trop nombreux dans ce putain de bateau* ». C'est l'indifférence soignée par les électrochocs d'une comédie noire et féroce.

Kevin Dupont animera le Noël du CCAS avec un spectacle de magie et de manipulation.

« *Le Bureau national des allogènes* », sombre pastiche de l'OFPPRA, sera porté par l'humour décapant du **Collectif Nose**, reçu voilà quelques saisons.

Quant à « *Une Algérie 1830-1954* » du **Théâtre des Minuits**, c'est une fresque sans parti pris de la colonisation de l'Algérie.

Les séances d'après-midi, « *Madame Gascar* », « *Mario* », « *Les bonnes* », qui ne sont pas des spectacles pour enfants, seront ouvertes à tous les publics pour répondre à la demande des personnes qui ne souhaitent pas se déplacer le soir.

Nous accueillerons trois spectacles en collaboration avec l'AME :

- « *1336 (Paroles de Fralibs)* » qui donne à voir l'affrontement victorieux des ouvriers de l'usine Fralib avec le groupe Unilever ;
- **Nicolas Jules**, soirée de chanson française ;
- **Thé vanille** et **Born idiot**, soirée « double concert ».

Pour la clôture de saison le 11 mai, nous recevons l'**Orchestre symphonique de la Région Centre - Val de Loire** (Orchestre de Tours).

La saison est l'aboutissement du travail de l'année du directeur du Service culturel qui nous propose sa sélection en lien avec les engagements de la Ville et les valeurs que nous portons.

CPC - Le Service culturel nous a habitués à des saisons plurielles au langage universel qui éveillent notre curiosité ; il nous propose un regard sur le monde, des spectacles qui nous émeuvent, nous émerveillent, nous surprennent, nous tirent les larmes ou des éclats de rire. Quid de cette nouvelle saison ?

LB - Le point central de cette saison est le sort réservé aux migrants. En faisant ce choix, notre propos est délibérément engagé, plus que militant. Au-delà de sa réelle tradition d'ouverture et d'accueil, Chalette continue de mener une vraie réflexion sur la construction de cet accueil. Les spectacles choisis sont composés d'éclats de rire amers et nous amènent à réfléchir et nous positionner



Liliane Berthelier, maire-adjointe à la culture



Culture et loisirs

en nous divertissant. Par souci d'un soutien résolu au territoire, nous avons fait la part belle aux productions des compagnies régionales. Le Conseil régional du Centre - Val de Loire nous y encourage en finançant 40 % de nos achats de spectacles.

CPC - En tant qu'élue à la culture à Chalette, quel est ou quels sont les objectifs que vous poursuivez ?

LB - Notre priorité demeure le vivre-ensemble et l'accompagnement citoyen de la jeunesse. C'est dans ce sens que le Service culturel participe à tous les événements festifs de la Ville et que tous les jeunes scolarisés sont accueillis systématiquement dans nos structures : médiathèque, ludothèque, Hangar.

En proposant des spectacles illustrant la richesse plurielle de la culture nous tendons à ce que chacun « se sente chez soi », non comme une revendication mais comme une évidence. Le spectacle participatif en construction par le Théâtre des Minuits doit aboutir dans quelques mois. Il poursuit cet objectif de mise en valeur de la mosaïque de nos richesses culturelles, non dans une juxtaposition bienveillante mais dans une convergence qui mette en lumière notre « en commun de Chalettois ». Nous poursuivrons bien entendu le développement de notre collaboration avec l'AME en matière de programmation. Par ailleurs, dans ce cadre d'intercommunalité nous venons de mettre en place la gratuité de la Lecture publique. La réflexion est engagée



pour examiner les autres aspects pouvant être mis en commun autour du livre et du jeu.

Le travail reste immense... Avec enthousiasme !

Comice agricole 2018



Le char de la Ville entièrement habillé de fleurs naturelles a fait sensation au défilé. Placé sous le signe de la paix retrouvée, la Ville a porté fièrement les valeurs de la paix dans le cadre des commémorations du centenaire de la fin de la guerre 1914 - 1918, en affirmant avec le poète Jacques Prévert, « Quelle connerie la guerre ! » Pour Franck Demaumont, maire, et Christophe Rambaud, maire-adjoint aux sports et au tourisme, ce succès récompense le travail des services municipaux et des élu-e-s qui se sont prêtés aux jeux au son joyeux de l'accordéon.



Libre expression

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

→ Le groupe des élu·e·s communistes et républicain·e·s

Que prépare le gouvernement pour la rentrée ? S'attaquer aux faibles, à la classe moyenne, aux pauvres...

Édouard Philippe, le Premier ministre, a dévoilé ce 26 août les arbitrages du gouvernement sur le budget 2019. Premières victimes : **les retraités**. Après avoir enduré la hausse de la CSG, voilà que leurs pensions ne suivront pas l'inflation en augmentant seulement de 0,3 % en 2019 et 2020 (l'inflation 2018, selon l'INSEE, est de 1,6 %). Encore une désillusion qui s'ajoute aux multiples rebondissements sur une éventuelle revalorisation des pensions. Mi-2017, la majorité tout juste installée promet aux retraités de dégeler leurs pensions, statiques depuis trois ans, avant de faire finalement marche arrière. En effet, le gouvernement décide de repousser ce dégel à janvier 2019, espérant ainsi économiser environ 380 millions d'euros en 2018 sur les retraités. Leur colère grondait déjà à ce moment-là. Ils n'étaient pourtant pas au bout de leurs peines.

Quant aux bacheliers de 2018, ils n'ont pas le droit de choisir leur avenir. Avec Parcoursup, les bacheliers sans affectation sont poussés vers des « classes passerelles ». Sur les 675 500 bacheliers, 15 000 sont sans affectation, dont 8 313 issus des filières professionnelles et technologiques. Malgré la rentrée universitaire qui approche à grands pas, la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, refuse de parler d'engorgement : « *Avant, ces jeunes, on leur disait non et c'est tout* », affirme-t-elle. Après 11 ans d'études de la petite section de maternelle jusqu'en terminale, voilà comment notre gouvernement est prêt à sacrifier certains bacheliers.

Concernant **l'invalidité et les maladies professionnelles**, depuis le 1er juin 2018, c'en est fini de la prime d'activité pour les pensionnés d'invalidité. Même punition pour les bénéficiaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle avec des pertes de pouvoir d'achat importantes pour des personnes aux faibles revenus qui vont devoir sacrifier certaines dépenses élémentaires liées au logement, à l'alimentation ou encore à la santé.

À quand une politique juste pour tous et pas uniquement pour les très riches ?

À quand la fin de l'austérité déguisée ?

À quand une politique solidaire ?

→ Le groupe des élu·e·s socialistes

Une rentrée sous pression pour les personnels de l'Éducation nationale

La baisse du nombre de fonctionnaires sera un des leviers pour réduire les dépenses publiques de trois points de PIB d'ici 2022, soit plus de 60 milliards d'euros.

L'objectif reste de réduire le nombre d'agents publics de 120.000 d'ici la fin du quinquennat, dont 50.000 dans la fonction publique de l'État. On compte 5,65 millions d'agents publics, soit un salarié sur cinq. Le projet de budget du Gouvernement prévoit une lourde baisse du nombre d'enseignants recrutés dans les collèges et lycées, sur fond d'effectifs d'élèves en hausse.

Selon les propres prévisions du ministère, la démographie scolaire va continuer de progresser à la rentrée 2018. Concrètement, il y aura donc moins de personnels pour encadrer les collégiens et les lycéens...

→ L'élu Unicité

Texte non parvenu

→ Le groupe des élu·e·s Les Républicains

Texte non parvenu

→ Le groupe des élu·e·s Front National

Dans l'agenda 21, il est question de santé et de réchauffement climatique mais les questions dérangeantes ne sont jamais abordées :

- 11 vaccins obligatoires contenant des adjuvants à l'aluminium - Informez-vous sur le site de Henri JOYEUX (Professeur en cancérologie).

- Les CHEMTRAILS (déversements chimiques aériens) Cherchez sur internet le laboratoire ANALYTIKA

Ouvrez les yeux, personne ne le fera à votre place

État civil :

Naissances :

- Olivia DAS NEVES
- Alya GÜLSEV
- Malado BASSOUM
- Enes BAYSAN
- Aminata DIAW
- Ilyas KOC
- Margaux BACCIN
- Aliyar ERZURUM
- Assia SAHIN
- Ilknur SARI
- Rania BRHICH
- Diodio DIANKA
- Lara CHEVALIER
- Beyza DEMIREL
- Rafael PEREIRA TAVARES
- Hamza KHALIL

Mariages :

- Donya FEKIRI & Mustapha NAFZAOU
- Karine LEDER & Christophe COLOMY
- Fériel AMIRI & Raphaël LLORENTE
- Mélanie JOFFARD & Thomas JULIEN
- Jessy SPEGAGNE & Robin TIROT

Décès :

- Fares TOUALBIA
- Marc RICHER
- Charles CHAUVET
- Jan KOBYLARZ
- Charles BERNARD
- Eugénio ALVAREZ ALCANTARA
- Patrice COUTANT
- Raymonde SAJOT (BECQUET)
- Christian MERTZ
- Claude DUWIKUET
- Madeleine GIRON (ROUSSEAU)
- Odette RAMEAU
- Jeannine FRANÇOIS (LEROY)
- Antoine CASCANO
- André DOMINGOS
- Serge PRIEUX
- Renée FOLENS (D'HU)
- André GRANGER
- Frédéric KOEHL
- Nicole COINTAUX (DIOT)
- Alain VILLOIS

C2L Radio a changé d'adresse

Dans le cadre du projet de transformation du quartier du Bourg qui verra prochainement la démolition du bâtiment hébergeant le Pôle communication, votre radio locale C2L a dû déménager. Ainsi, après divers travaux de mise aux normes, de peinture et d'aménagement, celle-ci a, depuis début septembre, élu domicile au 36 bis, rue Guy-de-Maupassant, en plein cœur du quartier du Lancy, à côté de la boucherie du Lancy. Mais que chacun se rassure, vous n'aurez aucune difficulté à rejoindre la radio puisque celle-ci a gardé son numéro de téléphone – 02.38.98.57.55 - et son courriel – contact@c2l-radio.fr. Et si vous le souhaitez, c'est avec plaisir que toute l'équipe de la radio vous accueillera pour une visite lors de l'inauguration officielle dont la date reste à déterminer.

Jumelages

Nilüfer et Ponte de Lima en visite à Chalette

À l'occasion de la deuxième édition de Chalette (F)estival, Chalette a accueilli en juillet et en août une délégation de Nilüfer (Turquie) et une de Ponte de Lima (Portugal).

Formées, pour la Ville de Nilüfer, de cinq personnes (trois conseiller.e.s municipaux, le directeur de la police municipale et une responsable des relations internationales) et du maire et de son épouse pour Ponte de Lima, les délégations se sont rendues à Chalette (F)estival et ont pu apprécier le dispositif mis en place par la municipalité pour la deuxième année consécutive en direction des familles chalettoises. Le maire de Ponte de Lima et son épouse ont poussé l'expérience en dînant sur le site, ce qui leur a permis de percevoir l'ambiance conviviale, métissée et intergénérationnelle du festival. Ces quelques jours ont été également l'occasion pour le maire de Chalette et son équipe de faire visiter, malgré les grosses chaleurs, les principaux équipements de la ville et ceux en devenir.

De solides liens d'amitié

Les deux délégations ont tenu à réaffirmer leur volonté de faire



Au centre de la photo, Victor Mendes, maire de Ponte de Lima, et son épouse, Isabel Mendes

perdurer les liens d'amitié avec Chalette et leur ville respective et de réfléchir à des actions concrètes. Ainsi, la Ville de Nilüfer souhaite réaliser des échanges avec les jeunes des deux villes ainsi que des échanges de fonctionnaires. Même souhait pour le maire de Ponte de Lima qui a tenu à féliciter Franck Demaumont et son équipe « pour tout le travail qu'il réalise pour Chalette et pour les liens qui se sont créés, depuis de longues années maintenant, avec la communauté portugaise chalettoise

qui travaille également pour le développement de Chalette ».

Des projets d'échange en réflexion

D'ores et déjà, les projets d'envoyer le groupe folklorique Ronda Tipica à un festival folklorique en mai prochain à Ponte de Lima et d'accueillir un groupe folklorique de Ponte de Lima à la Fête de Chalette ont été actés. Il est également envisagé, en avril prochain, d'accueillir un groupe d'enfants de Ponte de Lima ainsi que des enfants de Nilüfer, période qui serait l'occasion de coupler la célébration de la Fête nationale du Portugal (la Révolution des œillets du 25 avril 1974) et de la Fête des enfants en avril en Turquie.

Chalette Place Commune reviendra plus en détail sur ces projets le moment venu.



La délégation venue de Nilüfer en compagnie de Musa Öztürk, maire-adjoint, et de Christian Berthier, conseiller municipal délégué

À l'affiche

21 VENDREDI SEPTEMBRE

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX



- EXPOSITION "CULTURE DE PAIX" 18h - LE HANGAR
- SPECTACLE "IMIDIWEN" CONCERT GRATUIT 20H30 - LE HANGAR
- PIQUE-NIQUE SAMEDI 22 SEPT. - 12H30 BASE DE LOISIRS DU LAC
- MARCHÉ POUR LA PAIX SAMEDI 22 SEPT. - 15h THÉÂTRE DE VERDURE

Chalette sur-Loing

Le Hangar

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX



IMIDIWEN

VENDREDI **21** SEPTEMBRE 20H30

CONCERT FRANCO-MALIEN
MUSIQUE - TOUT PUBLIC

Imidiwen est né en 2001 dans les campements touaregs de l'Adrar des Iforas à l'extrémité nord du Mali. Notre passion commune de la musique, notre curiosité partagée ont créé une passerelle entre les cultures française et tamasheq, la sonorité spécifique du groupe exprime cette rencontre improbable. La force de l'amitié, le partage de nos aventures africaines et européennes ont soudé ce collectif qui a résisté toutes ces années, à l'éloignement géographique et aux entraves des dérangements politiques. Face aux adversités qui embrassent le monde, nos retrouvailles sont pour nous une nécessité. Elles nous poussent à surmonter les difficultés d'un projet qui surpasse les individus que nous sommes, afin de vivre la richesse de la différence, de partager des valeurs humaines universelles, et de dire et redire à chacun : « *lafouk nakaliet, on a tous le même soleil !* »

Parce que le métissage est le terreau de l'avenir...

Durée : 1h30 env.
Site web : www.lechauffeurestdanslepr.org
GRATUIT

Le Hangar | Saison 2018/19 - P 6

ZÉRO PESTICIDE DANS NOS VILLES ET NOS JARDINS

RANDO BINETTE
samedi 22 septembre



Ensemble, désherbons les rues de notre quartier

2^e rando-binette samedi 22 septembre

Après la « randonnée binette » du 19 mai dernier qui s'est déroulée dans les quartiers du Bourg et de la Pontonnerie dans le cadre de la poursuite de la mise en place de l'objectif « zéro pesticide », la Ville organise une deuxième « randonnée binette » le **samedi 22 septembre dans les quartiers du Lancy et Vésines.**

Les rendez-vous sont fixés comme suit :

Lancy : sur la placette au croisement de la rue Maupassant et de la rue Balzac.
Vésines : au croisement de la rue de la Ronce et de la rue Lucie-Aubrac.

À l'issue de la rando-binette : présentation des nouveaux matériels électriques pour un entretien écologique des espaces publics.



15 & 16 SEPTEMBRE :
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

● VISITE DE L'ATELIER ART & CRISTAL



L'atelier sera ouvert de 10h à 12h et de 14h à 18h :
46, rue de la fonderie - Chalette (en face du tennis club). Démonstration permanente de sculpture sur verre au chalumeau
Renseignements au 06 36 84 50 38

● **MUSÉE D'ÉCOLE FERNAND-BOUTTET**

Le musée d'école situé 1, rue Gambetta - Chalette - sera ouvert samedi 15 et dimanche 16 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h.
Renseignements au 02 38 89 59 20

Brèves

- Ateliers Espace public numérique (le samedi à 10h) : **15 septembre** : Windows 10 et astuces
- 22 septembre** : compte Microsoft (Outlook) et Cloud One Drive
- 29 septembre** : découverte de l'iPad (ios)
- Amis de l'école de Chalette : journée pétanque **dimanche 23 septembre** au terrain de Villemandeur de 8h30 à 18h.
- Avocat conseil : prochaine permanence **mercredi 26 septembre** sur rdv au 02.38.89.59.43/45.
- Ludothèque : soirée jeux **vendredi 28 septembre** de 19h30 à 22h30 sur le thème « Dans le monde ».
- 20 ans de la Randonnée chalettoise : soirée choucroute déguisée sur le thème « soirée bavaroise » **samedi 29 septembre** à partir de 19h, Maison des associations. Réservation obligatoire au 06.23.08.31.53 ou au 02.38.98.22.93.
- Virade de l'espoir : **samedi 29 et dimanche 30 septembre** - Contact : Madame Dépée. Tél. : 02.38.85.11.56.
- Conciliateur : prochaine permanence **mardi 2 octobre**, sur rendez-vous au 02.38.89.59.43/45.
- Confédération générale du logement : permanence chaque mercredi de 16h à 18h, 3, rue Maurice-Ravel (rez-de-chaussée). Contacts : 06.21.27.73.50 ou 06.89.75.40.72 - courriels : daniel.dde45@orange.fr ou pierre.heugues@wanadoo.fr.
- Marché du terroir : le marché qui se déroulera le **dimanche 7 octobre** de 8h à 12h, place Jean-Jaurès, accueillera les vieilles voitures des Chalettois (et des alentours) à partir de 9h. Tout Chalettois possédant une voiture de collection est invité à l'exposer.
- Noël de la solidarité : organisé par le CCAS, il se déroulera le **samedi 15 décembre**. Les familles concernées par cette initiative (enfants jusqu'à 11 ans) sont priées de s'inscrire au CCAS **jusqu'au 19 octobre**, dernier délai. Se munir d'une attestation CMU, ou de CAF, ou de Pôle emploi.